

ACTUALITÉ

AVRIL 2014

La vie économique et sociale

N° 347



UN PACTE DE RESPONSABILITÉ ÉTALÉ DANS LE TEMPS, Paris, 8 avril 2014

CONJONCTURE INTERNATIONALE

Performances inégales

CONJONCTURE FRANÇAISE

Soutien nécessaire à l'industrie

SALAIRES

Modération de la hausse

SITUATION SOCIALE

Un nouveau cap du quinquennat

SOMMAIRE

CONJONCTURE INTERNATIONALE

ÉTATS-UNIS : prudence de la banque centrale	4
ZONE EURO : accentuation de la désinflation	5
ALLEMAGNE : dynamisme interne	6
TURQUIE : regain de tensions	6
INDE : panne d'investissement	7

CONJONCTURE FRANÇAISE

MÉNAGES : remontée des ventes de logements anciens	12
ENTREPRISES : statu quo dans la plupart des secteurs	12
EXPORTATIONS : large excédent des services	13
PRIX : accélération de l'inflation dans le tertiaire	13
FINANCES PUBLIQUES : gonflement de la dette	14

SALAIRES

ÉVOLUTIONS NOMINALES : ralentissement	19
POUVOIR D'ACHAT : soutenu par la moindre Inflation	20
PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE : faiblesse de l'autofinancement	20
COMPÉTITIVITÉ : le coût horaire du travail atteint 35,70 euros	21

SITUATION SOCIALE

DEUX IMPÉRATIFS POUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES	27
DES PROJETS INOPORTUNS	29
UN COMPROMIS MAJORITAIRE POUR L'ASSURANCE CHÔMAGE	32
UN AGENDA SOCIAL FINALISÉ DANS LA MÉTALLURGIE	36

ABONNEMENT	39
-------------------	----

Retrouvez chaque mois des extraits choisis
de la revue Actualité
sur Internet : www.uimm.fr
dans la rubrique « Nos publications »

ACTUALITÉ

Union des Industries et Métiers de la Métallurgie
56, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Directeur-rédacteur en chef : Régis PLATEL
Conseiller de la rédaction : Gérard ADAM
Assistante : Martine MAIRESSE
Photographie sur la couverture : © AFP PHOTO /
Patrick KOVARIK

Graphiques élaborés à partir de Thomson Reuters
Datastream
Édition : ADASE
Imprimeur : GALAXY
Dépôt légal avril 2014 - ISSN 0996-4207

ÉCONOMIE

CONJONCTURE INTERNATIONALE

Performances inégales

- 4 **ÉTATS-UNIS** : prudence de la banque centrale
- 5 **ZONE EURO** : accentuation de la désinflation
- 6 **ALLEMAGNE** : dynamisme interne
- 6 **TURQUIE** : regain de tensions
- 7 **INDE** : panne d'investissement

CONJONCTURE FRANÇAISE

Soutien nécessaire à l'industrie

- 12 **MÉNAGES** : remontée des ventes de logements anciens
- 12 **ENTREPRISES** : statu quo dans la plupart des secteurs
- 13 **EXPORTATIONS** : large excédent des services
- 13 **PRIX** : accélération de l'inflation dans le tertiaire
- 14 **FINANCES PUBLIQUES** : gonflement de la dette

EMPLOI & SALAIRES

SALAIRES

Modération de la hausse

- 19 ÉVOLUTIONS NOMINALES : ralentissement
- 20 POUVOIR D'ACHAT : soutenu par la moindre Inflation
- 20 PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE : faiblesse de l'autofinancement
- 21 COMPÉTITIVITÉ : le coût horaire du travail atteint 35,70 euros

SALAIRES

Modération de la hausse

La progression du salaire mensuel de base (SMB) est revenue de 2,2 % fin 2011-début 2012 à 1,6 % fin 2013. Celle du salaire moyen par tête (SMPT), qui recouvre de surcroît les rémunérations annexes, est passée de 2,6 à 1,6 %. Ces mouvements suivent avec retard la décélération sensible de la hausse des prix de détail. Au cours de l'année écoulée, le glissement de l'indice hors tabac a en effet oscillé entre 0,5 et 0,9 % en regard d'une pointe à 2,4 % fin 2011.

La hausse des salaires devrait rester modérée puisque la progression des prix demeurerait inférieure à 1 % cette année. Les entreprises dégagent en effet des taux de marge insuffisants, à savoir 28 % pour les sociétés non financières et 23 % pour l'industrie manufacturière au quatrième trimestre 2013. Une fois défalqués les impôts directs, les dividendes et les intérêts nets versés, les sommes disponibles s'avèrent notoirement insuffisantes pour financer l'effort d'investissement.

Des allègements des charges sociales d'une part, de la fiscalité d'autre part, sont donc nécessaires, afin que nos coûts salariaux soient plus compétitifs par rapport à ceux de nos voisins et concurrents. Des mesures ont été annoncées le 8 avril. Les allègements du coût du travail sur les salaires inférieurs à 1,6 Smic sont applicables au 1^{er} janvier 2015, alors que celles sur les rémunérations jusqu'à 3,5 Smic interviendront seulement début 2016. Le gouvernement entend agir sur la fiscalité pour « relever l'investissement ». Mais, là aussi, les actions ne sont pas immédiates, puisque la suppression de la C3S sera étalée sur trois ans, tandis que la surtaxe sur l'IS sera supprimée en 2016 et que la première étape de la baisse du taux normal interviendra en 2017.

SOCIAL

SITUATION SOCIALE

Un nouveau cap du quinquennat

27 DEUX IMPÉRATIFS POUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

29 DES PROJETS INOPPORTUNS

32 UN COMPROMIS MAJORITAIRE POUR L'ASSURANCE CHÔMAGE

36 UN AGENDA SOCIAL FINALISÉ DANS LA MÉTALLURGIE